

présente

# Les Ateliers d'Ostéopathie Pédiatrique

**Dates :**

10 & 11 octobre 2019, 14 novembre 2019, 12 décembre 2019, 16 janvier 2020, 13 février 2020, 19 & 20 mars 2020, 23 avril 2020, 28 & 29 mai 2020.

**Horaires :** de 8 h 30 à 12 h 30 - 14 h 00 à 18 h 00 (validation de 88 heures de formation dont 32 h de pratique).

**Lieu :** Espace Vestrepain - 24, rue Vestrepain - 31100 TOULOUSE

**Coût de la formation :** 1450 €. Voir les différentes options de règlement page 2.

**Attestation :** à l'issue de la formation, un certificat de formation en Ostéopathie Pédiatrique sera remis au stagiaire.

**Prise en charge :** possibilité de prise en charge d'une partie du coût de la formation par le FIFPL. Nous contacter si vous souhaitez établir une convention de formation.

**Inscription :** afin de valider l'inscription merci de nous retourner votre **bulletin d'inscription accompagné de votre règlement**, de votre **attestation d'assurance en Responsabilité Civile Professionnelle**, une copie de **vos diplômes** et de votre **attestation d'inscription au répertoire ADELI**.

## Bulletin d'inscription Les Ateliers d'Ostéopathie Pédiatrique Toulouse - 2019-2020

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....Mail : .....

N° ADELI : .....

Date d'obtention du D.O. ....

**Lire attentivement et remplir lisiblement les 2 feuillets.  
Nous renvoyer le tout accompagné de votre règlement.**

présente

# Les Ateliers d'Ostéopathie Pédiatrique

## Conditions et modalités

- 1) Le stagiaire s'engage, après avoir commencé la formation, à suivre l'intégralité des cours. Le stagiaire est contractuellement lié pour la totalité de la formation (11 journées).
- 2) En cas de désistement : 30 jours avant le début de la formation, dans le cas d'un encaissement reçu, le remboursement intégral sera fait. Après cette date, la totalité de la formation reste due. Les désistements sont acceptés par courrier postal ou par mail.
- 3) En cas d'abandon, quelle que soit la période de formation, la totalité du coût de la formation reste due.
- 4) En cas d'absence, il n'y a pas de restitution du montant du cours.
- 5) L'inscription sera validée à réception du bulletin d'inscription lisiblement complété sur les deux pages, daté, signé, accompagné du règlement et des attestations RCP et ADELI et de la photocopie du diplôme.
- 6) Les paiements par chèque se font à l'ordre d'**Hérophile Formations**.
- 7) En cas de désistement ou dans le cas où votre candidature en liste d'attente n'a pas abouti, votre bulletin d'inscription et les chèques seront détruits.

## Options de règlement

### Option n° 1 : vous payez la totalité de la formation.

Nom de votre banque : \_\_\_\_\_

Chèque n° \_\_\_\_\_ de 1450 euros au **12 octobre 2019**

### Option n° 2 : vous souhaitez étaler : 8 chèques dont 7 de 182 euros et 1 chèque de 176 euros

Nom de votre banque : \_\_\_\_\_

Chèques du n° \_\_\_\_\_ au n° \_\_\_\_\_

Pour l'encaissement mensuel et la validité des chèques datez-les au **12 octobre 2019** (les chèques seront encaissés le lendemain de chaque session).

***Je certifie sur l'honneur avoir lu et accepté les clauses d'inscription énoncées ci-dessus, ainsi que les dates, le programme, le règlement intérieur et toutes les informations concernant la formation disponibles sur le site <http://herophileformations.fr/>***

Votre nom et prénom : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_ le: \_\_\_\_\_

Signature précédée de «Lu et approuvé»